

***(First draft, ne pas citer)***

Pierre-Antoine LANDEL  
Bernard PECQUEUR

U.M.R.PACTE  
Laboratoire Territoires  
Université Joseph FOURIER  
GRENOBLE I

## **Résumé**

*La place de la culture dans le développement des territoires est une question centrale en géographie, elle le devient en économie territoriale. Sans négliger la culture comme produit d'un territoire, le questionnement porte plus particulièrement sur l'analyse de la place et du rôle de la culture dans les processus d'identification et de mobilisation de la ressource territoriale.*

*Sur la base d'exemples empiriques, trois états de la culture comme bien ou service territorial peuvent être décomposés . Dans un premier temps, sera rappelé le rôle de la culture dans les constructions territoriales, en particulier dans le processus d'appropriation territoriale. Ensuite, la culture est proposée comme produit spécifique d'un territoire. Enfin, la question de la culture comme ressource territoriale est abordée sous deux angles. Le premier envisage une mobilisation directe de la culture, au travers de la transformation d'une ressource en actif. Le patrimoine joue à ce niveau un rôle déterminant, en tant que révélateur de la ressource culturelle territoriale. Le second propose de définir la culture comme un opérateur de l'identification et de la mobilisation d'autres ressources.*

*Le texte cherche à mettre en évidence l'importance de la relation entre la culture et l'organisation territoriale dans les processus de mobilisation de la ressource. La qualité de l'articulation entre les acteurs du territoire mobilisés autour d'une ressource va en dépendre. De même, la culture peut être positionnée comme l'élément déterminant du caractère spécifique d'une ressource territoriale.*

Dans son acception large et commune (Petit Robert), la culture est « au delà des connaissances, l'ensemble des croyances, des manifestations intellectuelles et artistiques, des comportements et des savoir faire qui caractérisent un groupe social, qui permettent à ses membres de se reconnaître ». Elle donne donc sens à la vie en société. Elle participe ainsi à la création de limites qui vont contribuer à la construction des territoires.

Cette approche relativement usuelle, est enrichie par Paul CLAVAL (1995/2003) qui propose trois idées directrices de la géographie culturelle :

- « la culture est une création collective et renouvelée des hommes. Elle les dote de codes qui leur permettent de s'adapter à des conditions changeantes et d'innover.

- la culture fournit aux hommes des moyens de s'orienter, de découper l'espace et d'exploiter les milieux ;
- Les cultures varient dans le temps »<sup>1</sup>.

Cette école géographique<sup>2</sup> se conjugue depuis les années 80 avec l'émergence de la question des territoires en économie. Les crises économiques et la remise en cause du modèle de développement postfordiste induisent la conception selon laquelle le développement n'est pas uniquement fondée sur la dimension économique. Il mobilise aussi des facteurs d'ordre culturel, social et environnemental, qui vont avoir des effets déterminants sur les acteurs de ce développement, leurs modes d'articulation, ainsi que les modes d'induction et d'utilisation du progrès technique. Dans un cadre où la spécification des produits devient une condition pour la création de nouvelles rentes, la culture est faite « des savoirs, des valeurs, des normes et des symboles partagés par certains acteurs de façon discriminée vis à vis d'autres acteurs<sup>3</sup> ». Assiste-t-on à un tournant culturel de l'économie où la cognition et la culture trouvent le statut de facteur de production dans un contexte territorial<sup>4</sup> ?

La notion de territoire permet une synthèse des deux approches. En tant « qu'entités socio-économiques construites, ils engendrent des processus de création de ressources, en vue de résoudre des problèmes productifs inédits<sup>5</sup> ». Ces dynamiques reposent sur des modes de coordination entre acteurs, sur des bases qui dépassent les seules relations économiques. Le territoire est aussi un espace défini avec ses frontières, donc construit à côté des autres, si ce n'est contre les autres. « La science des marchés a fait des territoires les sous ensemble d'un espace totalement malléable, ce qui conduit ceux qui bénéficient de fonctionnements moins bons que d'autres à vivre leurs situations sous le seul angle du retard et de la fatalité. Des partenariats locaux et des logiques d'organisation des territoires peuvent dépasser ici le marché et construire les ressources du développement<sup>6</sup> ».

Toujours d'après la même définition de base (Petit Robert), la ressource est constituée de « l'ensemble des moyens matériels et immatériels dont dispose ou peut disposer, une collectivité ». Parmi l'ensemble des ressources mobilisables au niveau territorial, la place de la culture ne cesse d'interroger. Tout d'abord sa place est centrale dans la définition du territoire. Que ce soit pour le nommer, le délimiter, le structurer en réseau, la dimension culturelle est mobilisée. Toutefois, pour des économistes du territoire, la question centrale n'est pas là. Elle porte sur l'analyse de la place et du rôle de la culture dans les processus d'identification et de mobilisation de la ressource territoriale. Bien évidemment, la question trouve un prolongement dans les politiques de développement : « Ne pourrait-t-on pas aller plus loin en passant de l'économie de la culture, celle qui montre les implications économiques des choix culturels, à l'économie culturelle, celle qui montre en quoi le développement culturel d'un pays renforce ses aptitudes à la création ou à l'innovation économique, et inversement<sup>7</sup> ».

Notre démarche repose sur la différenciation entre la culture considérée comme produit (output), et celle qui identifie la culture comme une ressource (input). Sans négliger le premier aspect, au travers duquel le produit culturel du territoire est directement valorisé, nous nous interrogerons sur la culture comme intrant dans des processus de production. Deux situations retiennent notre

<sup>1</sup> CLAVAL P. (1995/2003) : géographie culturelle : une nouvelle approche des sociétés et des milieux, Armand Colin, Paris, 287 p.

<sup>2</sup> La revue "géographie et Culture" animée par I. Geneau de la Marlière et J.F. Staszak fait vivre le débat sur la "géographie culturelle".

<sup>3</sup> PECQUEUR B. (2004) : Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire, Revue Géographie et Culture

<sup>4</sup> Voir ORLEAN A. (2002) : Le tournant cognitif en économie, Revue d'Economie Politique, n°112, vol5, pp.717-738

<sup>5</sup> PECQUEUR B. (2000) : Le développement local, Alternatives économiques, Syros p. 15

<sup>6</sup> GREFFE X. ( 2001) : La réduction à l'économique dans l'ouvrage collectif sous la direction de Yves MICHAUD, « Qu'est ce que la culture ? », Paris, Editions Odile Jacob, p.498

<sup>7</sup> GREFFE X.(1990) : La valeur économique du patrimoine, Paris, Anthropos, Economica

attention. En premier lieu, apparaît la transformation d'une ressource territorialisée en actif stabilisé. Susceptible de rentrer dans un processus de production d'un bien, cet actif est utile à une fin donnée et il a une valeur. Le problème est alors d'identifier les conditions dans lesquelles la ressource culturelle territoriale se transforme en actif ?

La deuxième situation est celle où la culture agit-elle sur d'autres ressources. Comment la culture va-t-elle opérer pour permettre leur mobilisation et leur transformation et ainsi générer de nouvelles activités ? Deux hypothèses sont proposées ici. La première consisterait à proposer de définir la culture comme un élément essentiel des processus d'innovation et de création en œuvre sur les territoires. La seconde poserait la culture comme origine d'une qualité spécifique au territoire. Peut-on ainsi mieux comprendre les relations entre patrimoines et cultures, dans les processus de construction et de valorisation des ressources territoriales ?

Après avoir rappelé la place de la culture dans les phases constitutives du territoire, nous aborderons sa place dans le développement économique local. La démarche repose sur un certain nombre d'exemples empiriques, permettant d'envisager la culture comme produit d'un territoire, puis comme ressource susceptible de se transformer en actif, enfin, comme opérateur intervenant dans la mise en évidence et la valorisation de nouvelles ressources.

## **1°) La ressource culturelle comme actif économique**

La ressource culturelle peut être, en première analyse, considérée comme une production directe à part entière, jouant un rôle particulier dans les processus de spécification des productions à l'échelle des territoires.

### **L'omniprésence de la dimension culturelle dans la (re)composition des territoires.**

Le territoire est défini comme un objet construit par des acteurs, en réponse à un ou des problèmes inédits. Il recouvre une notion multidimensionnelle reposant sur une cohérence « géographique, historique, culturelle, économique et sociale<sup>8</sup> ». S'il est quasiment impossible de réunir ces 5 éléments de cohérence sur un même espace, à moins de vouloir définir un pays de référence qui n'existe que dans l'imaginaire, l'observation des constructions territoriales montre que l'un des éléments de cohérence va être privilégié, au gré des trajectoires d'acteurs et des projets sous jacents. La culture est mobilisée pour expliquer le support identitaire du territoire. Ainsi, certaines sociétés indigènes ne peuvent se définir qu'à travers leurs territoires. Elles ont besoin de se référencer au lieu dans lequel elles vivent pour exister. Le territoire appartient à un groupe qui y fait explicitement référence quand il désire s'identifier. Une approche ethnologique pose ainsi la question : « Quel est le critère culturel des entités spatiales, correspondant ou non aux découpages administratifs auxquels on dit appartenir ? Comment s'expriment et s'inscrivent dans l'espace les processus de différenciation et d'identification culturelles ? Sur quoi se fondent les unités qui distinguent les mots pays, région, quartier, village<sup>9</sup> ? ». Le discours sur l'identité de l'individu et son identité collective au travers des territoires sont de plus en plus prisés, pour enrichir l'espace global du sens que les sociétés lui confèrent.

Le territoire va pouvoir être caractérisé par une double nature : matérielle et symbolique. Guy Di Méo décrit le territoire comme étant « avant tout une construction sociale (...). Sa vertu essentielle réside sans doute dans le fait que sa construction mobilise tous les registres de la vie humaine et

---

<sup>8</sup> termes utilisés dans la loi Voynet, Aménagement et développement durable des territoires pour définir un pays, 25 juin 1999

<sup>9</sup> CHEVALLIER D. (2002) : « Des territoires au gré du patrimoine », Montagnes méditerranéennes n° 15, juillet 2002, disponible auprès de l'Institut de Géographie Alpine, ou au Centre d'Etudes et de Recherche sur les Montagnes Sèches et Méditerranéennes (CERMOSEM), domaine Olivier de Serres, 07170 Mirabel

sociale. Son édification combine les dimensions concrètes, matérielles mais aussi les dimensions idéelles des représentations et des pouvoirs<sup>10</sup> ». Ce serait à partir du partage d'un sentiment d'appartenance que se créeraient des espaces culturels homogènes. Le tracé des limites séparant deux territoires devrait idéalement se poser là où les cultures changent (changement de langue, de modes de vie et de savoir faire, d'histoire, de patrimoines...). Dans la réalité, il existe peu de territoires mono-culturels, et l'on assiste à la cohabitation de plusieurs éléments.

Ainsi, la culture contribue à limiter un territoire. Au-delà des régions à forte identité (objectivée par un patrimoine monumental caractéristique, des pratiques traditionnelles, une langue et des œuvres consacrées), des territoires plus modestes peuvent également trouver leur cohérence à travers des références identitaires communes et/ou l'existence de profonds liens sociaux entretenus à l'occasion d'activités diverses, notamment symboliques. Une étude réalisée en 2003<sup>11</sup> sur la place de la culture dans les projets de territoire propose trois situations idéal-typiques.

La première définit des « *territoires culturels pertinents*, fortement imprégnés d'approches historiques, où peuvent apparaître le débat sur des recompositions territoriales non souhaitées, ou incompatibles avec l'identité locale revendiquée ». Il s'agirait de territoires plutôt petits, faciles à nommer, reposant sur d'anciennes délimitations.

A titre d'exemple, peut être cité le pays Diois, qui avec 10.000 habitants répartis dans 52 communes sur 1.200 km<sup>2</sup> est un des plus petits pays et territoire leader + de France. Très fortement marqué par une histoire religieuse riche et mouvementée, il construit depuis 1995 un projet de territoire impliquant des acteurs multiples, en contradiction avec les schémas régionaux qui souhaiteraient privilégier des maillages plus importants. La dimension culturelle est omniprésente dans le projet, que ce soit pour inventorier et valoriser le patrimoine, développer une offre culturelle de qualité au travers de services exceptionnels pour un territoire de cette taille (bibliothèques, cinéma, théâtre), que par le développement d'événements culturels, dont l'un d'entre eux, le festival Est-Ouest de DIE a acquis une réputation internationale, tout en reposant sur une forte implication d'acteurs locaux.

La deuxième situation est celle d'un territoire est aussi *nommé*. Le toponyme est d'abord révélateur de l'histoire du territoire : il renseigne sur les peuples qui ont fondé les lieux, les groupes qui se sont succédé, les langues, les héros éventuels voire les mentalités. La recherche actuelle s'intéresse plus aux aspects culturels et sociologiques que confèrent les noms de lieux : quelle est leur dimension symbolique, quelles valeurs identitaires peuvent ils avoir, quel sens cherche-t-on à leur donner ? Une étude réalisée sur les territoires leader + en France, montre que « l'on retrouve dans les territoires leader + des tendances homogènes, qu'ils soient ou non des territoires établis depuis longtemps, et aucune tendance ne se démarque assez fortement pour mériter d'être analysée. Ces tendances s'appuient sur un trio de tête : régionymes, villes et éléments naturels<sup>12</sup> ». Par contre, ce serait l'analyse des processus de construction toponymique qui serait la plus précieuse en terme de compréhension des jeux d'acteurs et mécanismes de coopération.

L'exemple du pays Diois est encore parlant. Le nom a tendance à varier selon les procédures et les échelles territoriales sur lesquelles elles se développent. Les toponymes créés sont simplement accolés les uns aux autres selon les territoires associés. Le contrat de développement touristique (1995) était « Plaine de Valence-Vallée de la Drôme-Diois ». Il en est de même pour le Contrat de développement global initié par la région Rhône-Alpes, pour lequel le territoire avait pris le nom de

---

<sup>10</sup> DI MEO G (2001) : Géographie sociale et territoire, Ed Nathan Université, p.273.

<sup>11</sup> LANDEL P.A., TEILLET P. (2003) : La place de la culture dans la recomposition des territoires, le cas des pays issus de la loi Voynet, Grenoble, Observatoire des Politiques Culturelles

<sup>12</sup> LORIDAN M. (2004) : La toponymie des territoires leader +, Mémoire de maîtrise de géographie, Institutut de Géographie Alpine (Grenoble)

« Vallée de la Drôme-Diois ». Pour la mise en place d'un Pôle d'Economie du Patrimoine, le territoire avait envisagé le nom de « Pays du Die et des Hautes Vallées de la Drôme », sous la pression des acteurs de l'économie touristique qui trouvait là un terme plus commercialisable. La forme des noms varie selon les procédures, les projets et les acteurs mobilisés, mais l'on retrouve toujours le même noyau, « Die » ou « Diois », comme affirmation de l'attachement à une identité principale.

Un autre exemple de l'importance du nom dans la traduction d'une identité locale peut être livrée par le Larzac. Il « n'est plus seulement un territoire (mais)... une identité idéologique, puisque son référent correspond, moins à des objets liés au plateau qu'à son histoire qu'il exporte... Plus que la défense d'un territoire, il semble lié à la défense d'une conception de la vie<sup>13</sup> ». Ce nom renvoie à ceux de hauts lieux, issus de constructions territoriales assurant un lien entre un type de paysage, un produit locale et une histoire prestigieuse, en l'occurrence les Causses, le fromage de Roquefort et les luttes sociales.

Enfin, troisième situation, un territoire est *structuré*. Un des éléments de structuration repose la mise en relation de lieux qui caractérisent et structurent le territoire. Une étude réalisée sur les Baronnie, dans le cadre d'un projet de Parc Naturel régional, a mis en évidence 7 routes thématiques réalisées ou en projet autour de produits de terroir (lavande, tilleul, olives, vins) ou d'éléments monumentaux (églises, châteaux, terrasses de culture). Dans un cadre géographique complexe, où les vallées s'interpénètrent sans qu'il soit possible de simplifier les communications, les objets patrimoniaux élargis aux savoir faire agricoles occupent une place prépondérante. Les lieux et patrimoines sélectionnés et mis en réseau sont « spécifiques, construits et identifiés par une société qui se donne à voir à travers eux<sup>14</sup> ». Ils structurent le territoire au travers d'un maillage matérialisé de façon concrète autour des circuits et routes, mais aussi de façon symbolique en associant l'expérience que révèle le patrimoine et le sens qu'il propose.

La culture n'intervient pas dans tous les éléments de construction d'un territoire. Au travers des processus de délimitation et de nomination, elle intervient essentiellement dans les processus d'appropriation du territoire. D'autres aspects mériteraient d'être approfondis. Ainsi, le mode de gestion du territoire relève de constructions institutionnelles, au sein desquels les cultures locales ne sont pas totalement absentes. De cette relation entre culture et organisation territoriale naît une spécification de l'action inhérente à chaque territoire.

### **La culture comme produit spécifique du territoire**

Dans un contexte de montée en puissance de l'économie culturelle, sous la domination de quelques industries concentrées au niveau mondial, on observe le développement de produits culturels génériques. A titre d'exemple, on peut citer la musique classique. Même si à l'origine, elle est produite de façon localisée, les techniques de fabrication et les moyens de diffusion lui permettent d'accéder marché mondial. On retrouve les caractéristiques d'un produit culturel *générique* : « a) elles nécessitent de gros moyens, elles mettent en œuvre des techniques de reproduction en série, c) elles travaillent pour le marché, d) elles sont fondées sur une organisation du travail de type capitaliste, c'est à dire qu'elles transforment le créateur en travailleur et la culture en produits culturels<sup>15</sup> ». L'espace est avant tout un lieu de diffusion, sur lequel l'objectif est avant tout de faciliter les échanges.

---

<sup>13</sup> BONNIOL et HOSTINGUE (2001), cités par de La SOUDIERE ( M.), 2004, Lieux dits : nommer, dé-nommer, re-nommer, Ethnologie française, XXXIV, 1, p.67-77

<sup>14</sup> DEBARBIEUX B. (1995) : Le territoire est-il un lieu de mémoire, L'espace géographique, 1995, n° 2,

<sup>15</sup> WARNIER J.P.( 2002), La mondialisation de la culture, Editions La découverte, collection repères, p. 16

Une autre démarche consiste à créer des produits culturels *spécifiques* aux territoires, en ce sens qu'ils sont issus d'un ensemble de savoir faire, de culture et d'histoires, développés en relation à un territoire, qui va s'organiser pour le conserver au niveau local. A titre d'exemple, on peut citer le spectacle du Puy du Fou (voir les travaux de Mme Matteaccioli : référence à préciser, GREMI à paraître 2004) sur le site d'un château, à partir d'une reconstitution de l'histoire des « vendéens » au moment de la révolution. Le produit est une mise en scène d'une culture historique spécifique au territoire et s'appuie sur l'acquis culturel des guerres de Vendée (fin XVIII<sup>e</sup> siècle). On peut, à ce propos faire le parallèle avec le districts de la chaussure et de l'habillement du Choletais dont l'origine est incontestablement liée à cette histoire. Les acteurs sont, dans leur très grande majorité, des bénévoles locaux, les communes environnantes participent à la maîtrise d'ouvrage du projet, le tout étant impulsé et encadré par Philippe de Villiers, député, Président du Conseil général, qui a construit une bonne partie de sa notoriété locale et nationale sur le développement du spectacle et du site. Depuis plus de 25 ans, le spectacle se développe sur le site, qui devient « Cinéscénie ». Il est à l'origine de la création d'un parc, sur lequel se développent de nouvelles attractions. Celles-ci s'éloignent peu à peu de la thématique vendéenne, elles se déplacent vers l'histoire médiévale, et maintenant vers l'époque gallo-romaine pour maintenant se rapprocher du début du 20<sup>e</sup> siècle, avec la reconstitution d'un village 1900. Un centre de formation technique est installé, avec une orientation vers les métiers du spectacle. La communication continue à reposer sur le produit « Cinéscénie » dont l'ancrage territorial repose sur une « armée » de bénévoles, sur laquelle se greffent d'autres activités culturelles fortement marquées par les canons de l'audio-visuel grand-public.

Un autre exemple peut être décrit au travers de l'organisation du festival des "vieilles charrues" à Carhaix dans le Finistère. Avec 103 organisations et plus de 6000 bénévoles participant à son organisation, l'événement accueille annuellement plus de 52.000 participants. Les bénéfices éventuels sont réinjectés dans la vie locale. « En cinq ans, entre notre aide à Diwan, la mise en valeur du patrimoine et les coups de pouce aux associations partenaires, nous avons réinjecté environ 1 million d'euros dans la vie locale<sup>16</sup> ». En 2004, l'association s'apprête à engager un fonds de concours de 915.000 euros pour un projet d'espace économique et touristique en Centre Bretagne

Au travers des deux exemples, les caractéristiques d'un produit culturel spécifique peuvent être définies : a) le produit est créé à partir de références culturelles spécifiques au territoire, b) les moyens mobilisés comprennent une forte implication des acteurs locaux, c) un certain nombre de moyens vont être utilisés pour conserver cet ancrage territorial. Dans le second cas, on voit apparaître de façon nette la culture en tant que ressources pour l'émergence d'autres activités. La situation est suffisamment rare pour être souligné. D'une façon générale, c'est plutôt la situation inverse qui est soulignée, bien qu'une observation plus fine permette de préciser les hypothèses de départ.

### **La patrimoine, révélateur ou métonymie de la ressource culturelle du territoire**

Si la culture peut être considérée comme produit, elle peut aussi l'être comme ressource. La difficulté d'analyse réside dans son caractère immatériel, mais elle s'inscrit dans des éléments matériels que constituent de nombreux patrimoines. Permettant un « tout de désigner une partie » ou à un « contenant de désigner un contenu », les patrimoines permettent d'identifier et de caractériser les ressources culturelles qui ont contribué à la construction d'un territoire.

Ces patrimoines peuvent être caractérisés par la mise en œuvre d'un double processus. Le premier est celui de la transmission qui permet le passage du patrimoine entre des générations, sur une

---

<sup>16</sup> Interview de Yann Rivoal, directeur du festival, Le monde du dimanche 25 - lundi 26 juillet 2004

longue durée. Il est systématiquement accompagné d'un travail de sélection sous l'influence des cultures actuelles, dans le cadre d'un jeu d'acteurs territorialisés. Cette sélection est toutefois subtile : bien que la destruction soit envisageable, elle n'est pas fréquente. L'objet patrimonial va pouvoir passer par différents stades tel que l'abandon, l'identification, la protection, la conservation, la restauration, l'exposition, la mise en valeur au travers de nouveaux usages. Cette transformation a déjà été esquissée par Yves BAREL, au travers d'une confrontation entre « logique capitaliste et patrimoniale ». La gestion patrimoniale ne se préoccupe pas ou se préoccupe moins de « maximation » ou d'optimisation. Gérer un patrimoine, c'est transmettre à peu près « intégralement un stock d'opportunités et aussi, peut être surtout, une faculté de créer de nouvelles opportunités ». On y perd certes en « croissance, en richesse, en résultat tangible, en output économique » mais on évite le piège de l'irréversibilité, en protégeant une certaine diversification. Le patrimoine comporte en général une « partie libre qui reste disponible pour des affectations éventuelles, des emplois multifonctionnels. En résumé, le patrimoine est moins adapté et plus adaptatif »<sup>17</sup>.

Ce processus permet de proposer un positionnement spécifique du patrimoine par rapport à la culture. Le premier pourrait être considéré comme un stock accumulé au cours de temps, qui se transformerait sous l'effet de facteurs culturels sans cesse renouvelés, au gré de l'évolution des territoires et des relations entre les acteurs qui les animent. Le patrimoine serait ainsi la matérialisation d'un « flux culturel permanent », approprié par les acteurs locaux, au service de leurs constructions territoriales. Toutefois, le patrimoine ne saurait être réduit à un simple stock. Le compte rendu des entretiens du patrimoine 2001, qui sont à paraître, relate les travaux du laboratoire Ceras-IDJ de l'Université de Reims. Le patrimoine y est défini comme un « ensemble, attaché à un titulaire (individu ou groupe) et exprimant sa spécificité, et ensemble historiquement institué d'avoirs transmis par le passé, avoirs qui sont des actifs matériels, des actifs immatériels et des institutions<sup>18</sup> ». Ainsi, la façon dont le patrimoine est institué est aussi importante que son contenu, pour expliquer l'usage qui va en être fait. Il ne s'agit pas de « la transformation en produits de ressources assimilables à des stocks », mais de « la capacité créative des hommes (...) en renouvelant leur rapport à la nature et à la culture »

Le patrimoine, en tant que ressource, subit une double évolution. Tout d'abord, on assiste à l'extension continue de son champ de définition. Il comprend, outre les monuments historiques, le patrimoine naturel, « les paysages, les savoir faire, les produits du terroir, les systèmes de représentation<sup>19</sup> ». Le second mouvement concerne l'élargissement des acteurs et institutions concernés : Si l'histoire des politiques du patrimoine est marquée par l'émergence puis la domination de corps de spécialistes, dont la figure emblématique est celle du conservateur du patrimoine, l'actualité montre l'importance de nouvelles institutions telles que les collectivités territoriales ou les associations. Ainsi, la loi sur les libertés et responsabilités locales confirme les termes des protocoles de décentralisation culturelle en transférant aux régions le soin de mettre en œuvre les opérations d'inventaire du patrimoine. De la même façon, les Pôles d'Economie du Patrimoine, mis en place en 1994 institutionnalisent l'élargissement de la gestion du patrimoine à d'autres acteurs. Ils « s'intéressent au patrimoine dans ce qu'ils apportent aux territoires comme levier de développement local... Ils ne doivent pas se positionner dans une logique de conservation, mais dans une logique de développement durable s'appuyant sur le patrimoine<sup>20</sup> ».

Cette évolution du patrimoine peut être rapprochée de celle des territoires. Leur multiplication s'accompagne de « l'usage du patrimoine comme une production de sens qui renseigne à la fois sur

---

<sup>17</sup> BAREL Y (1981) : « territoires et codes sociaux » ronéo

<sup>18</sup> BARRERE C. (2001), Les économistes face à l'objet patrimoine, Les entretiens du patrimoine 2001, Université de Reims, à paraître.

<sup>19</sup> CHIVA I. (1994) : Une politique pour le patrimoine culturel rural, rapport présenté à Monsieur Jacques TOUBON, Ministre de la culture et de la Francophonie, Paris, EHESS, 141 p.

<sup>20</sup> METIVIER V. (2000) : Evaluation des Pôles d'Economie du Patrimoine, DATAR-ETD, ronéo

les formes de sociabilité et leurs rapports à des formes institutionnelles, politiques et économiques<sup>21</sup> ». La ressource patrimoniale se territorialise, en ce sens qu'elle permet de représenter l'histoire et de symboliser un territoire. Par exemple, le Canal du midi classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 1996 serait à différentes échelles de représentations, à la fois symbole du commerce de la France méridionale au XVII<sup>e</sup> siècle et des rapports entre Toulouse et le Languedoc. Toujours utilisé actuellement, essentiellement dans le domaine touristique, ce canal se voit attribuée par l'exploitation touristique *une valeur supplémentaire à sa valeur d'usage initiale, phénomène indispensable à sa patrimonialisation.*

Cet exemple éclaire le patrimoine en tant que ressource. Elle n'existe en tant que telle que « perçue, nantie d'une valeur d'usage. Il faut donc qu'elle soit socialisée. En ce sens une ressource est une relation sociale<sup>22</sup> » car elle renvoie à l'idée de mise en valeur, aux notions d'échange, de moyens de communication et d'éducation. Le patrimoine qui est un objet transmis, peut être sélectionné pour répondre à des usages utiles à la construction et au développement de territoires. Son statut va évoluer : d'objet « donné » par héritage, il va devenir un « bien commun ». Il est en effet non exclusif, en ce sens que le fait de le mobiliser, n'empêcheront pas d'autres acteurs de l'utiliser pour développer différents usages. Ceux ci sont intimement liés aux jeux des acteurs territoriaux qui vont les « activer ». A titre d'exemple, on peut citer les espaces naturels, qui moyennant une organisation intégrant les acteurs des différents usages, vont permettre de promouvoir des actions de protection de la biodiversité, des activités sportives de pleine nature, des actions éducatives, voire de l'exploitation forestière.

Les activités nouvelles qui en résultent prennent des formes multiples. En tout premier lieu, le patrimoine fait l'objet d'une réutilisation, permettant le développement d'activités pédagogiques, l'organisation de manifestations diverses, le développement d'actions d'insertion, la production et la commercialisation de produits dont la spécificité relèvera de la mobilisation de savoir-faire anciens. La construction du château de Guédelon dans l'Yonne témoigne de la réinvention du patrimoine à partir de la réactivation de matériaux et savoir faire datant de l'époque médiévale. Le chantier a été engagé par une association en 1997, sur la base d'objectifs scientifiques élargis à des projets pédagogiques et d'insertion sociale. Il accueille en 2002 plus de 200.000 visiteurs, qui viennent découvrir des techniques de construction utilisées au XIII<sup>e</sup> siècle, et qui en font un des sites les plus visités de la région Bourgogne, après la basilique de Vézelay.

Il peut aussi faire l'objet d'une réaffectation. Peuvent être facilement observées l'utilisation des bâtis traditionnels pour des activités de restauration, de réception, d'hébergement voir des usages publics. Les équipements et événements culturels (festivals, spectacles, résidences d'artistes) ou muséaux, mis en place par des collectivités ou associations sont souvent développés dans des lieux porteurs d'une valeur patrimoniale. La Wallonie fourmille d'exemples de ce type : on peut citer à titre d'exemple, l'installation d'un parc d'aventures scientifiques sur la site de l'ancien charbonnage du Crachet à Frameries et du Ministère wallon de l'emploi dans les anciens moulins de Namur.

Il peut être mis en réseau, à l'occasion de la mise en place de circuits touristiques et la création de routes à thèmes. L'exemple de la création du pays Cathare, avec des circuits des châteaux, est un exemple de la création d'activités à partir d'une transformation du patrimoine historique. Ces réseaux peuvent générer des visites mais aussi des échanges avec d'autres territoires.

Ce mouvement génère une redéfinition des modes publics d'intervention sur les territoires, et des approches où la référence au territoire comme espace de mobilisation des acteurs autour de ressources spécifiques est centrale. Le Programme d'Intérêt Communautaire leader + repose sur ce

---

<sup>21</sup> GLEVAREC H., SAEZ G. (2002) : Le patrimoine saisi par les associations, La documentation Française, 412 p.

<sup>22</sup> BRUNET R., FERRAS R., THERY H. (1996) Les mots de la géographie, dictionnaire critique, Reclus, La Documentation Française, Paris, p.433

concept. Il s'agit de développer des liens entre des territoires Ruraux afin de susciter de nouvelles formes de développement rural. Basés sur l'identification et la valorisation de ressources spécifiques au territoires, on constate que ces programmes font la part belle aux ressources patrimoniales. Ainsi, une étude effectuée sur les 140 projets leader + acceptés en France fait apparaître que :

- la thématique « valorisation des ressources naturelles et culturelles » est la plus choisie (41%) parmi les six proposées ;
- sur les 140 dossiers, 97 comprennent des projets culturels ;
- parmi ces 97 dossiers, 70 font apparaître des mesures liées à la valorisation du patrimoine.

Cet inventaire ne cesse d'interroger : on pourrait multiplier les exemples de démarches de mobilisation du patrimoine comme élément de structuration du territoire, mais aussi comme actif susceptible de favoriser la création d'activités. L'analyse des démarches utilisées montre l'omniprésence des facteurs culturels, qui agissent à la fois pour créer du patrimoine, mais aussi pour concourir aux processus de sélection et de transformation qui l'affectent. Ces processus sont le fait d'organisations, construites au fur et à mesure du temps. C'est ce binôme culture-organisation, sans cesse en interaction, qui agit comme un opérateur du patrimoine, selon des formes qui restent à caractériser.

Cette approche de la ressource patrimoniale doit être aussi délimitée. Les conditions de transformation de l'actif patrimonial en activités ne sont pas ici décrites, et la prudence reste de rigueur. En 20 ans, ce sont plus de 1.000 établissements liés à la valorisation du patrimoine (écomusées, musées de patrimoine rural, musées de plein-air, musées des techniques et des patrimoines industriels, musées privés et associatifs) qui ont été créés en France. Quelle que soit leur qualité intrinsèque, ces pôles « ne sont pas automatiquement promis au succès : l'offre, en perpétuel développement qualitatif et quantitatif, devient aujourd'hui largement supérieure à une demande qui n'augmente que lentement<sup>23</sup> ».

En d'autres termes, la culture "patrimonialisée" peut constituer une ressource économique en elle-même qui qualifie le territoire qui en bénéficie. Cependant cette ressource économique reste limitée par une demande en croissance modérée. Plus intéressant encore est donc l'analyse de cette ressource non plus seulement comme produit direct mais comme opérateur de valorisation d'autres produits<sup>24</sup>.

## **2°) La Culture opératrice de la mobilisation de ressources**

Il s'agit de mieux comprendre la place de la culture dans les processus de spécification de la ressource territoriale. La nature et les conditions de la coordination joueraient là un rôle essentiel. Cela suppose de « comprendre en quoi un espace ou un territoire particulier est révélé par le jeu d'acteurs engagés dans un processus de coordination. La notion d'ancrage territorial désigne dans cette perspective le résultat de rencontres productives durables issues le plus généralement de la mémoire de situations de coordinations antérieures réussies<sup>25</sup> ».

Nous allons tenter d'illustrer cette hypothèse au travers de quelques exemples décrits de façon empirique, proposant de décrire différentes formes de coordination potentielles.

---

<sup>23</sup> COLARDELLE M. (2001) : in Pays d'Art et d'Histoire et Pôles d'Economie du Patrimoine, DATAR, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Paris, La documentation Française

<sup>24</sup> la valorisation de différents produits joints a été théorisée notamment dans PECQUEUR B. (2000) : Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. Revue d'Economie Rurale, n° 261 ; janvier-février, pp. 37-49.

<sup>25</sup> G.COLLETIS G., B.PECQUEUR B. (2004) : Révélations de ressources spécifiques et coordination située, Groupe de Recherche « dynamiques de proximité », CD-ROM présentant la synthèse des rencontres des 17-18 juin 2004

## La culture comme élément de mobilisation de ressources nouvelles

La zone des Préalpes méditerranéennes est traditionnellement une zone de production de la lavande, qui pendant des décennies a permis l'injection sur un territoire ingrat de ressources liées au commerce des senteurs introduites dans les parfums, savons et autres produits d'hygiène et intérieurs. C'est une filière complète qui s'est construite au fil des ans, au cœur de laquelle les distillateurs occupaient un rôle clé, au niveau technique, mais aussi économique, du fait de leur capacité à stocker ou déstocker la lavande au gré des variations de cours.

Dans les années 1980, le secteur a été confronté à une crise sans précédent due à l'importation d'essences de lavandin d'origine chinoise et bulgare, et à l'introduction dans les industries des produits d'hygiène de produits de substitution issus des transformations chimiques. Les cours de l'essence ont connu une dégradation qui fragilisait les exploitations, sans qu'aucune solution classique, telle que des aides au stockage ne puisse venir rééquilibrer le marché.

A cette même époque, subsistaient dans ces territoires, d'anciens « néo-ruraux », arrivés dans les années 1970, qui malgré des difficultés d'insertion, avaient su résister et combiner leur pratiques agricoles avec leur projet de vie. Parmi eux, deux couples de hollandais arrivés d'Amsterdam avec une ouverture culturelle évidente et la maîtrise de plusieurs langues, peuvent être distingués. Installés dans une petite commune de montagne, l'élevage de chèvres ne suffisait plus à assurer un revenu décent, et ne correspondait plus à leur souhait de rencontres et de participation à la vie locale. Restés en contact avec les milieux urbains, ils détectent l'émergence d'une demande dans le domaine du bien être, et commencent à produire du thym, de la mélisse, de la sauge. Forts de leur maîtrise des langues, ils ne rencontrent aucune difficulté de commercialisation, mais buttent sur la production et la transformation, en particulier la conservation des plantes, dont ils ne maîtrisent pas les techniques.

Pour pallier ces difficultés, ils constituent une Coopérative d'Utilisation de Matériel en Commun (CUMA), au travers de laquelle ils associent des producteurs locaux, qui maîtrisaient bien les techniques de production de la lavande et surtout les techniques de récolte, de conservation et de séchage. Ainsi sont réunies progressivement les conditions de création d'une filière complète, avec en amont des savoir faire locaux, et en aval, un dispositif commercial reposant sur une bonne capacité de pénétration des marchés internationaux. « Une des raisons de cette réussite, c'est qu'on a un très bon mélange de néo-ruraux et de paysans de souche. Les néo-ruraux sont souvent forts dans les idées et la structure commerciale. Les agriculteurs nés ici sont de bons techniciens et ils ont la tradition du coin<sup>26</sup> ». L'ensemble est bien intégré dans le projet du territoire, qui développe une orientation spécifique vers les produits liés au bien être, ce qui facilite les possibilités de mobilisation des crédits correspondant à tous les échelons. Cette combinaison s'élargit peu à peu à d'autres producteurs, qui viennent compléter les effectifs de la CUMA<sup>27</sup>, et le modèle essaime. Au delà du développement de la production des plantes aromatiques et médicinales, qui reste fragile du fait de la concurrence de « la plaine », ce ne sont pas moins de 4 entreprises totalisant plus de 400 salariés qui sont installées sur ce secteur difficile, dans le domaine de la transformation des plantes aromatiques et médicinales, dont certaines utilisent des procédés sophistiqués d'extraction. Ainsi, le Commissariat à l'Energie Atomique s'intéresse-t-il maintenant à la filière et propose d'utiliser son procédé d'extraction par « CO2 supercritique », pour développer un procédé de production de molécules d'une grande pureté (ex : thymol), utiles dans certaines préparations.

---

<sup>26</sup> WARTENA S et L. (1997) : Un choix de Vie, dans Résister, ouvrage collectif sous la direction de Loup VERLET, Adret, Les éditions de Minuit.

<sup>27</sup> Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

Un tel assemblage d'acteurs ne se construit que progressivement, et sur la durée. Il repose sur une capacité d'identification d'un problème commun, intégré dans un processus de spécification impulsé sur un territoire. Ce dernier, et plus particulièrement le projet qu'il exprime, permet la mobilisation des différences culturelles dans un objectif de complémentarité, au travers d'un mode d'organisation qui lui est spécifique. Même si les concurrences jouent, la proximité des acteurs face à des problématiques communes permettent de définir des règles spécifiques et de développer des échanges fondés sur certaines formes de réciprocité, en particulier au niveau technique et commercial, reposant sur des complémentarités d'ordre culturel.

### **La culture comme élément de liaison entre ressources territoriales**

Les analyses économiques mettant en jeu la notion de territoire ont en commun de ne pas considérer l'espace comme une seule réalité physique ou administrative, mais comme le résultat de l'action humaine. Ainsi l'espace est plus qu'un réceptacle ou un ensemble de distances, il est un ensemble de « rapports techniques, économiques et sociaux entre agents localisés en des lieux différents<sup>28</sup> ». En ce sens, il n'existe pas d'espace vierge que les entreprises modèleraient par leur action, mais des villes et régions avec leur histoire. « Ces espaces sont plus ou moins riches d'interactions entre agents. Ils donnent lieu à des processus d'apprentissage collectifs. Ces caractéristiques définissent la notion de territoire, espaces privilégiés des relations non marchandes entre agents<sup>29</sup> ». Ainsi, les modes d'interactions et d'articulation entre acteurs pourraient être d'ordre culturel. Sans pouvoir décrire précisément les mécanismes en œuvre, nous proposons deux modes d'articulation antagonistes.

#### ***L'effet puzzle ou la juxtaposition des acteurs sur un territoire.***

Dans la prolifération des diagnostics qui accompagnent la construction des projets de territoire apparaissent fréquemment des analyses internes (forces et faiblesses), des études de positionnement par rapport à l'extérieur (opportunités/menaces). De plus en plus, les travaux portent sur des analyse des jeux d'acteurs caractérisés par les enjeux dont ils sont porteurs, leurs ressources, leurs contraintes et leurs stratégies. Ce type d'approche laisse entrevoir le mode d'articulation entre acteurs, et un cas fréquent semble être celui de la juxtaposition entre acteurs, après un exercice de partage du territoire, au niveau spatial et temporel. Deux territoires ont pu être caractérisés sur la base de ce modèle. Le premier serait le massif du Vercors où coexistent diverses activités : agriculture, exploitation forestière, activités sportives de pleine nature, sans qu'il n'y ait synergie entre eux. Alors que l'on pourrait penser qu'un territoire de ce type pourrait développer des liens transversaux entre acteurs, il n'en est rien. Les activités sont méticuleusement partagées et les frontières bien gardées. Dans un univers de conflits institutionnels forts, entre un Parc Naturel Régional puissant et reconnu par les partenaires externes, des secteurs organisés sur la base d'intercommunalités dynamiques, et des Conseils généraux interventionnistes, chacun a tendance à imprimer son propre projet sur le massif, limitant ainsi la mise en place d'une coordination des acteurs articulée au travers d'une organisation. .

La même situation peut être observée dans le Sud-Ardèche, en particulier autour du site de la grotte Chauvet, découvert en 1994 à proximité de Vallon Pont d'Arc, qui recèle les plus anciennes peintures et gravures rupestres identifiées en France ( 30.000 ans). Le Conseil général développe un projet de site de restitution, pendant que d'autres acteurs développent d'autres projets, et il reste difficile d'arriver à articuler et coordonner les approches. Le site grandiose des gorges de l'Ardèche, situé à proximité immédiate, connaît une situation encore plus difficile avec des conflits cycliques

---

<sup>28</sup> AYDALOT P. (1986) : Milieux innovateurs en Europe, GREMI, Paris, 361 p.

<sup>29</sup> BENKO G., LIPIETZ A. (2000) : La richesse des régions, La nouvelle géographie socio-économique, Economie en liberté, PUF, 564p.

entre les loueurs de canoës-kayaks et les responsables de la réserve naturelle, qui ont été régulés par l'attribution de quotas journaliers de passages et l'aménagement d'aires de bivouac contrôlées, permettant une répartition dans le temps des traversées du site, sans favoriser les activités associant protection et valorisation du site. Cette situation mériterait d'être étudiée, au travers d'une analyse des trajectoires des acteurs concernés, mais aussi de leur relations avec les institutions locales.

### ***L'effet panier de biens ou l'imbrication des dynamiques locales***

Un autre cas de figure proposé est celui du panier de biens, caractérisé à la suite de travaux sur le territoire des Baronnies, dans la Drôme<sup>30</sup>. Les travaux ont porté sur l'évaluation de l'impact de l'Appellation d'Origine Contrôlée (l'AOC) « Huile d'Olive de Nyons et des Baronnies ». A partir du constat d'une forte valeur ajoutée liée à la mise en place de l'AOC, ils ont montré que le produit révélait une image du territoire et contenait des caractéristiques culturelles qui les différenciaient des autres. Ils ont aussi montré comment l'huile d'olive s'associait à d'autres produits (lavande, tilleul, abricots, miel, agneau, vins...) et services (gîtes ruraux..) pour constituer un panier de biens caractérisé par trois aspects :

- une offre autonome du territoire d'un ensemble de biens et de services complémentaires entre eux (non substituables) qui se renforcent sur les marchés locaux ;
- la combinaison de biens privés et publics qui concourent à élaborer l'image et la réputation de qualité d'un territoire ;
- la coordination interactive entre les producteurs du panier (club) afin d'internaliser la rente de qualité territoriale.

Dans les Baronnies, le développement de relations transversales entre acteurs repose sur une liaison très forte entre la coopérative oléicole et viticole de Nyons et le personnel politique local. Les légitimités de chacun sont respectées sur le champ économique et politique, ce qui en fait une organisation adaptée à la « culture » locale. Il est intéressant de souligner que les produits du terroir et les savoirs-faire qui y sont liés sont systématiquement mis en avant dans la ressource patrimoniale. Ces produits, reconnus au travers d'une forte spécificité, d'une qualité indiscutable et d'une organisation aurait une capacité à « fédérer « les autres acteurs » plus que d'autres patrimoines « emblématiques » ne l'ont sur d'autres territoires.

Ces travaux s'inscrivent dans le prolongement de ceux liés à l'économie territoriale, initiée par l'analyse des districts industriels en Italie. Ils montrent que la stricte dimension économique se trouvait liée à des critères autres, tels l'histoire, les constructions identitaires et les modes de relation qu'ils génèrent. Ces facteurs ont été classés sous le terme générique « d'effet territorial », ou plus généralement « d'économies externes » de Marshall (1919). C.Barrere précise ainsi le terme de proximité : « l'analyse économique montre que la création de synergies et d'économies de proximité relève moins d'une proximité spatiale que d'une proximité culturelle et sociale, en grande partie liée à l'existence d'un patrimoine local fort <sup>31</sup> ».

### **La culture comme élément de l'attractivité territoriale**

Une dernière approche propose de positionner la culture comme élément de l'attractivité territoriale. Alors que la concurrence entre les territoires s'exprime souvent au travers de critères économiques ou fiscaux, certains territoires construisent un positionnement sous l'angle culturel. Cette démarche peut être illustrée au travers de l'exemple du Morvan, qui développe depuis des années une

---

<sup>30</sup> LACROIX A., MOLLARD A., PECQUEUR B., Origine et produits de qualité territoriale : du signal à l'attribut, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* n°4.

<sup>31</sup> BARRERE C. (2001), op.cit. qui cite le travaux de W.SANTAGATA sur les districts culturels, (*Cultural Districts, Property rights and sustainable Economic Growth, International Journal of Urban and Regional Research, 2002*,

politique culturelle audacieuse. Le Parc Naturel Régional du Morvan développent un certain nombre d'actions classiques dans le domaine du patrimoine, au travers de cinq maisons thématiques, il s'efforce de mettre en place une politique culturelle audacieuse. Ainsi, une agence de développement culturel, unique en France dans sa conception, a été mise en place en partenariat avec les pays et intercommunalités présents sur le territoire.

Après le développement de politiques culturelles territoriales classiques reposant sur l'accès à la culture, la mise en réseau des acteurs et le développement d'actions éducatives, les derniers mois ont été marqués par la mise en place d'une cation originale, impulsée par la compagnie TéATr'éPROUVèTe<sup>32</sup>, basée à Corbigny, sous la direction de Jean Bojko. L'opération, intitulée « les 80 ans de ma mère », est construite sur une collaboration entre 21 créateurs et 42 personnes âgées, soit deux personnes par artiste, dans des domaines variés : chanson, peinture, sculpture, écriture, chorégraphie Etc. Ce service « d'Artistes à Domicile en Milieu Rural » a fonctionné de mars à juillet 2004, date à laquelle chaque œuvre filmée durant sa conception ou sa réalisation doit être filmée. Affirmant haut et fort que l'objectif de l'opération n'est pas social, ni de régler les problèmes du troisième âge, les porteurs du projet souhaitent affirmer la capacité de création des personnes âgées, dans un contexte de rencontre entre des artistes et des populations qu'ils n'ont pas l'habitude de rencontrer, sur un territoire qui a mis en place une organisation adéquate.

Il est intéressant de souligner que cette opération naît sur un territoire dont un des projets consiste à attirer de nouvelles populations, dans un milieu caractérisé par « un certain mode de relation et de proximité entre les gens, dont attesterait en particulier la chaleur du parler morvandiau ». Ainsi Jean Bojko rappelle que « la Nièvre, pays superbe investi l'été par des vacanciers amoureux de la nature et de ses sites authentiques, doit ajouter à ses richesses naturelles les personnes âgées ». Qui l'eut crû, alors que la lecture de dizaine de diagnostics de territoire ruraux pose sans cesse le problème du vieillissement de la population ?

Ce questionnement peut s'inscrire dans celui de l'économie résidentielle, au travers duquel le développement de certains territoires reposeraient sur l'arrivée de nouvelles populations, dont les ressources seraient issues de l'extérieur, mais qui consommeraient localement, induisant ainsi de nouvelles activités. Ces populations deviennent ainsi de nouvelles ressources susceptibles d'être mobilisées. Si l'exemple de la Nièvre reste exceptionnelle, elle montre que la culture locale est un facteur d'attractivité important, en ce sens qu'elle révèle des modes de relations entre les gens. Elle montre aussi que le tourisme n'est pas le seul ressort des la patrimonialisation de ressources localisées.

### **En conclusion,**

Le présent papier avait pour objectif de mieux caractériser la place de la culture dans la construction des territoires et de mieux comprendre les conditions dans lesquelles la culture devenait une ressource. Au travers d'une succession d'exemples empiriques, il propose un certain nombre de situations qui mériteraient d'être approfondies.

S'il confirme le rôle éminent de la culture dans les processus de construction des territoires, il souligne l'importance de sa relation avec le mode d'organisation. C'est cet assemblage qui va être à la base du fonctionnement du territoire et qui va permettre le passage d'une ressource potentielle à un actif mobilisable. Un territoire aussi riche soit il du point de vue culturel ne fonctionnera pas sans organisation. A l'inverse, une organisation territoriale solide ne fonctionnera pas sans base culturelle solide.

---

<sup>32</sup> Télérama n° 2839, juin 2004

Il propose un éclairage de la relation entre le patrimoine territorial et la culture. Le premier fonctionnerait comme un stock d'opportunités, qui serait sans cesse transformé sous l'effet d'un double processus de transmission et de sélection. Il ne s'agit pas d'un simple stock prêt à être mobilisé. Les cultures locales exprimés au travers d'acteurs territorialités déterminent les processus de sélection qui vont intervenir pour permettre à ces patrimoines de devenir des ressources territoriales.

Enfin, la culture peut aussi être un opérateur de la mobilisation d'autres ressources. En permettant l'articulation entre acteurs, au travers de la construction d'organisations adaptées, elle va favoriser la mise en évidence de nouvelles ressources et permettre leur mobilisation. Elle permet surtout de mieux différencier une ressource spécifique et une ressource générique. En introduisant une qualité spécifique, elle va permettre de la différencier par rapport à d'autres ressources territoriales. Cette qualité spécifique, identifiée au travers de normes et de règles est issue du croisement entre une culture et une organisation territorialisées.

On montre donc que la proximité géographique est bien une variable essentielle à l'intelligibilité du monde économique d'aujourd'hui (voir PECQUEUR B. et ZIMMERMANN J. B. 2004).

Toutefois, en posant la question de la relation entre culture et organisation territoriale, cette approche ouvre la voie à des travaux dont les modalités restent à définir. Il s'agit en effet d'identifier sur les territoires les acteurs concernés, les objets culturels mobilisés, mais aussi comprendre les enjeux et logiques sous tendus, afin de déterminer les conditions dans lesquelles la culture peut constituer une ressource pour le territoire et éventuellement servir d'opérateur pour la mise en évidence et la mobilisation d'autres ressources.

Ainsi pourrait on participer à une conjonction des approches géographiques et économiques et contribuer à l'émergence d'une géographie économique et culturelle dont nous faisons l'hypothèse qu'elle constitue le fondement de la compréhension du monde globalisé et "post-fordiste" qui se développe aujourd'hui.

## **Bibliographie :**

- AYDALOT P. (1986) : Milieux innovateurs en Europe, GREMI, Paris, 361 p.
- BAREL Y (1981) : " territoires et codes sociaux " ronéo
- BARRERE C. (2001), Les économistes face à l'objet patrimoine, Les entretiens du patrimoine 2001, Université de Reims, à paraître.
- BENKO G., LIPIETZ A. (2000) : La richesse des régions, La nouvelle géographie socio-économique, Economie en liberté, PUF, 564p.
- BONNIOL et HOSTINGUE (2001), cités par de La SOUDIERE ( M.), 2004, Lieux dits : nommer, dé-nommer, re-nommer, Ethnologie française, XXXIV, 1, p.67-77
- CHEVALLIER D. (2002) : , « Des territoires au gré du patrimoine », Montagnes méditerranéennes n° 15, juillet 2002, disponible auprès de l'Institut de Géographie Alpine, ou au Centre d'Etudes et de Recherche sur les Montagnes Sèches et Méditerranéennes (CERMOSEM), domaine Olivier de Serres, 07170 Mirabel
- CLAVAL P. (1995/2003) : géographie culturelle : une nouvelle approche des sociétés et des milieux, Armand Colin, Paris, 287 p.
- COLARDELLE M.( 2001) : in Pays d'Art et d'Histoire et Pôles d'Economie du Patrimoine, DATAR, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Paris, La documentation Française
- COLLETIS G., PECQUEUR B. (2004) : Révélation de ressources spécifiques et coordination située, Groupe de Recherche « dynamiques de proximité », CD-ROM présentant la synthèse des rencontres des 17-18 juin 2004

- DEBARBIEUX B. (1995) : Le territoire est-il un lieu de mémoire, L'espace géographique, 1995, n° 2,
- DI MEO G (2001) : Géographie sociale et territoire, Ed Nathan Université, p.273.
- GREFFE X. ( 2001) : La réduction à l'économique dans l'ouvrage collectif sous la direction de Yves MICHAUD, « Qu'est ce que la culture ? », Paris, Editions Odile Jacob, p.498
- GREFFE X.(1990) : La valeur économique du patrimoine, Paris, Anthropos, Economica .
- LACROIX A., MOLLARD A., PECQUEUR B., (2000) : Origine et produits de qualité territoriale : du signal à l'attribut , *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* n°4.
- LANDEL P.A., TEILLET P.(2003) : La place de la culture dans la recomposition des territoires, le cas des pays issus de la loi Voynet, Grenoble , Observatoire des Politiques Culturelles
- LORIDAN M. (2004) : La toponymie des territoires leader +, Mémoire de maîtrise de géographie, Institut de Géographie Alpine (Grenoble).
- ORLEAN A. (2002) : Le tournant cognitif en économie, *Revue d'Economie Politique*, n°112, vol5, pp.717-738
- PECQUEUR B. (2000a) : Le développement local, *Alternatives économiques*, Syros p. 15
- PECQUEUR B. (2000b) : Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. *Revue d'Economie Rurale*, n° 261 ; janvier-février, pp. 37-49.
- PECQUEUR B.(2004) : Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire, *Revue Géographie et Culture*.
- PECQUEUR B. et ZIMMERMANN J.B. (2004) : *Economie de proximités*, Hermès, Paris.
- WARNIER J.P.( 2002), *La mondialisation de la culture*, Editions La découverte, collection repères, p. 16.
- WARTENA S et L. (1997) : Un choix de Vie, dans *Résister*, ouvrage collectif sous la direction de Loup VERLET, Adret, Les éditions de Minuit.